

LE VAUCLUSIEN

N° 47

Juin 2024



Téléphone : 04 90 82 54 65 Courriel: anr.84@orange.fr

Adresse Postale : ANR 84
4, rue des quatre vents
84140 MONTFAVET

Adresse du site Internet de l'ANR 84: <http://www.ANR84.fr/>

Le mot de la présidente



Nous sommes dans une époque de turbulences et de bouleversements où la simple relation sociale citoyenne perd de son intérêt.

L'aventure du numérique, avec ses innombrables réseaux sociaux virtuels, permet tout, le meilleur... comme le pire !

L'éthique élémentaire de respect de l'autre, de respect des institutions et de bien d'autres valeurs, sont en voie de délitement. Que faire ?

Par chance, nous avons acquis un certain vécu dont le bon sens nous oriente vers les associations. La recherche de convivialité, d'animations, d'aide et de soutien est toujours de bonne attention, aidée nécessairement parfois par l'espèce sonnante et trébuchante.

Ainsi, le bénévolat dans sa démarche gratuite se présente d'autant plus, comme une valeur sûre, généreuse et pérenne. Son implication est un enrichissement pour autrui et pour soi-même parce que tributaire de la bonne volonté de bien faire ensemble et ainsi faire plaisir.

L'ANR prend de l'âge mais heureusement, il y a toujours de nouveaux arrivants depuis son ouverture à tous les retraités. C'est de bon augure.

Mais pour durer, nous avons aussi besoin de volontaires. Pour la moindre activité, toute aide est précieuse parce que la vie c'est aussi dans le mouvement.

Pensez-y, tout effort est source de liens, d'échanges et de réussite. Lancez-vous pour une petite activité !

A propos, vous trouverez en dernière page du journal, l'inscription à la sortie du 12 Septembre prochain à la Cité Radieuse à Marseille. Les places sont limitées à 50 personnes. Aussi, comme je l'ai précisé l'an dernier, nous inscrirons en priorité les adhérents, les amis ou parents seront sur liste d'attente.

A l'approche de notre été, toute l'équipe du bureau vous souhaite de bonnes vacances.

Francette

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE ANNUELLE DU 21 MARS 2024

Ouverture de la séance par Francette REYNES, Présidente, entourée des membres du bureau et en présence de nombreux adhérents.



Les invités sont :

André FOULQUIER représente le siège
Dominique GRANDJEAN, délégué régional

Font partie de l'assistance :

André DUGAS (ANR Alpes-Provence)
Michèle MATAIX représentant la Tutélaire,
Jean-Luc DUPUY représentant l'APCLD.

Excusés : Jean-Claude BERTRAND (ANR Alpes Maritimes), Lucette BIGORGNE (ANR Bouches du Rhône,) Jean-Marie ROUSSEL (ANR VAR), Jean-Paul SADORI et Philippe GOUX (MG) (remerciés par Francette du prêt de la sono).

Après les remerciements Mme REYNES propose une minute de silence en l'honneur des personnes décédées.

Rapport moral présenté par la présidente :

L'année 2023 s'est déroulée calmement. Tous les membres du bureau ont répondu présents, nous avons pu reprendre nos habitudes et nous réunir en présentiel.

Nos 3 trésoriers oeuvrent toujours, le trio fonctionne à merveille.

Le prélèvement pour les cotisations (98 adhérents) nombre augmentant progressivement a bien soulagé la comptabilité. Jean-Marie a toujours de bonnes idées d'articles à soumettre grâce aussi à ceux qui se dévouent pour faire les compte-rendus des sorties. Serge toujours là aussi pour la mise à jour du site internet.

Pour 2023, la participation aux activités a repris normalement. Il est à noter que l'année 2023 a enregistré 16 démissions, 10 décès, 2 radiés pour non-paiement des cotisations et 16 adhésions. Nous sommes passés de 419 adhérents au 31/12/2023 à 424 à ce jour.

Nous avons encore 2 centenaires.

Nos rapports avec la ville d'AVIGNON et le conseil départemental du VAUCLUSE sont excellents et nous apprécions les subventions allouées qui nous permettent de maintenir notre action sociale.

Nous avons signé avec la ville d'AVIGNON la Charte de la Vie associative et siégeons au CDCA dans le 1er collège, commission des personnes âgées.

La ville d'AVIGNON nous a versé une subvention de 400€ en contribution à notre activité sociale, le Conseil Départemental a versé 300€ pour soutenir notre action sociale et la parution de notre journal local, ce qui n'est pas négligeable puisque la Poste qui jusqu'à présent nous versait environ 2700€ nous a versé 1700€ mais ne nous versera plus rien en 2024.

Perspectives 2024 :

Nous participerons aux réunions sociales organisées par la ville d'Avignon .

Nous continuons notre ouverture aux retraités qui ne font pas partie de la Poste et d'Orange. Les raisons de leurs inscriptions sont multiples : participation aux sorties et animations et enfin pour certains pour la qualité du journal "la Voix de l'ANR" aux sujets multiples et variés. Il est à souhaiter que cet objectif perdure dans le temps, en fonction des finances (la POSTE ayant décidé de ne plus nous verser de subventions) et ainsi assurer un colis de friandises pour Noël à nos aînés (139 en 2023) la distribution étant assurée par nos bénévoles dont le dévouement représente 2800 kms parcourus et 205 heures passées auprès des anciens.

Francette remercie les bénévoles, les membres du bureau (dont particulièrement les trésoriers) qui n'ont pas chômé pour mettre en place le nouveau logiciel suite à un piratage de "CIEL" pour passer à "SAGE". Elle remercie aussi les invités, les adhérents venus nombreux.

Francette précise que l'an prochain elle atteindra "l'âge limite" pour rester présidente et qu'une candidature pour la remplacer serait bienvenue.

Elle passe la parole à la secrétaire Christiane MONTET.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2023 :

Notre activité a repris normalement. Poursuite d'une présence décentralisée vers l'ensemble du territoire vaclusien. Notre association fonctionne grâce au dévouement de 75 bénévoles. La réunion annuelle organisée le 5 avril, a permis de faire remonter les informations sociales glanées lors des visites.

L'organisation du loto avec la dégustation de la galette a ramené une participation de 80 personnes.

La dégustation de l'omelette à RICHERENCHES a réuni 33 participants.

La sortie à PALAVAS a réuni 44 participants.

La sortie en ARDECHE a réuni 57 personnes. Nous avons été obligés d'annuler la visite du 19 octobre à la grotte Cosquer, suite à un concours de mauvaises circonstances de la part du voyageur.

Poursuite de l'activité actuelle : cadeaux et distributions de colis de Noël par nos bénévoles aux adhérents de plus de 85 ans. En 2024 : 134 de nos anciens bénéficieront d'un colis, une petite baisse.

Envoi de carte d'anniversaire pour nos adhérents l'année de leurs 80-90 ou 100 ans.

Réunions statutaires, réunion-rencontre de nos bénévoles.

Visite lors d'évènements graves ou douloureux, aide aux formalités diverses.

Rédaction et envoi de l'édition semestrielle du journal "le Vaclusien".

Tenue et mise à jour de notre site informatique.

Prévision de sorties pour 2024 :

Le 27 janvier : loto et dégustation de la galette.

En Mars : RICHERENCHES : messe suivie du repas aux truffes. Cette sortie ne sera plus renouvelée mais nous donnerons les indications nécessaires à ceux qui voudront y aller.

Le 14 mars visite de la grotte Cosquer suivie de la cathédrale de la Major.

Le 23 Mai ballade en Ardèche (le car affiche complet) une liste d'attente a été établie.

Sur le journal de juin la (ou les) prochaines sorties seront indiquées.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport comptable et financier 2023, présenté par Marie-Hélène LOUDET et Martine LAFFONT.

L'année 2023 se termine avec un budget équilibré. Toutefois pour l'année à venir nous perdons la subvention de la Poste, mais nous espérons une contribution plus importante du Département et de la Mairie.

Le prélèvement automatique de la cotisation est un gain de temps important (98 enregistrés à ce jour).

La vérification des comptes est effectuée par Martine ADAM. Elle constate une gestion bonne et n'a aucune observation à formuler.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Intervention :

Yves REYNES pour le CDCA, Michèle MATAIX pour la Tutélaire, Jean-Luc DUPUY pour l'APCLD.

Francette lit la communication que Jean-Paul SADORI nous a fait parvenir pour la MG.

Dominique Grangean, délégué régional évoque les difficultés de recrutement.

André Foulquier évoque les possibles évolutions concernant la reversion de retraite.

La séance est levée à 12H. La présidente remercie l'assemblée et l'invite à participer à la tombola suivie d'un apéritif et au repas convivial.

La secrétaire C. MONTET

La présidente

Du côté de Jonquières en Avril...



Classique



Les bandes florales



Hybride

Installé d'abord à Althen Les Palud il y a 40 ans puis réinstallé à Jonquières depuis 25 ans, Eric, le « grand hollandais » au gabarit de plus de 2 m, cultive la Tulipe sur une parcelle de plusieurs hectares louée au Domaine viticole de Martin Grangeneuve.

C'est parce que le climat provençal se prête économiquement mieux pour la première production que les bulbes de différentes variétés sont cultivés en cet endroit. Les plants sont alors étetés après la floraison, récoltés mécaniquement en Juin et envoyés en Hollande pour y atteindre leur véritable maturité en serres. En Novembre, les plants apparaissent alors dans leur meilleur éclat pour couvrir la saison d'hiver.

Des milliers de tulipes, du classique à l'hybride, apportent leurs couleurs et leur splendeur au milieu des vignobles, sur un espace qui attire chaque année en ce début de printemps, des milliers de visiteurs qui circulent non-stop tout au long de la journée. Ce spectacle dure plusieurs semaines. La cueillette sauvage est règlementée et tarifée par bouquets de 15 à 20 tulipes.

Une petite restauration est possible in situ en crêpes, sandwichs, boissons mais aussi en fromage Edam et Mimolette, purs produits de Hollande. Des producteurs locaux nous proposent également leurs fraises ou leurs plants et le Domaine viticole dispose d'un bon cru « qui tâche ».

C'est une très belle occasion de s'évader à l'air libre dans un espace ouvert à tous les âges du minot au Papé et profiter d'une belle journée de renaissance vitale avant les grandes chaleurs de l'été à venir.

Le domaine se situe au Nord de Jonquières, accessible bien après avoir traversé le village ou en le contournant par la route de Violes. C'est au 2288 chemin de Grange Neuve-84150-Jonquières.
Tel : 04 90 34 70 88, Grande facilité de Parking.

JMK

Oups !



**J'Ai Oublié
Quelque Chose**

Certains d'entre-vous ont oublié de payer leur cotisation pour 2024.

Notre association ayant été **reconnue d'intérêt général** vous pouvez déclarer le montant de votre adhésion afin de bénéficier de la déduction fiscale de ce montant.

Vous pouvez également demander le prélèvement automatique de l'adhésion pour simplifier la tâche de nos bénévoles que sont les trésoriers en utilisant le prélèvement automatique (ce qui évitera les oublis !)

Demandez nous une demande de prélèvement nous vous la ferons parvenir

Marie-Lou



Marie-Lou nous a quittés le 3 février dernier, la veille de son anniversaire !

Certains la connaissaient sous le patronyme Marital Pradel mais pour nous, elle était Marie-Lou Bernabé.

Retraité de France Télécom, Marie-Lou est venu rejoindre l'ANR en 2009, puis le bureau où elle avait en charge l'organisation des sorties journalières. Nous garderons un souvenir de gentillesse et de sympathie.

La rencontre gustative du Loto :



L'ambiance



Les heureux gagnants

Cà c'est passé le Samedi 27 Janvier dernier. Nous étions 80 à participer à cet évènement annuel qui a permis de papoter en douceur et sympathie autour des enjeux et de la collation épiphannique.

-3 parties avec 2 quines et 1 carton plein--1 partie carton plein--1 partie surprise avec 2 quines et 1 carton plein: 2 places pour la fête du citron à Menton le 25 février offert par les transports Arnaud.

RDV l'année prochaine !



Irène Laroche, notre aînée

Irène Laroche est née le 23 mars 1914 à Esparron-la-Bâtie (04), mariée en 1948, elle est à la retraite depuis 1974. Irène est veuve depuis 1981.

Elle a adhéré à l'ANR le 1^{er} janvier 1997 et demeure chez elle jusqu'en 2017, dans sa maison aux Angles, dans le Gard.

Nous étions allés lui rendre visite pour ses 100 ans et elle nous avait fait voir son jardin et toutes ses fleurs.

Son fils, âgé de 75ans, était enseignant au Costa Rica et s'est installé là-bas où il a fondé une famille.

Irène et ses enfants communiquent toujours par internet.

Enfants et petits-enfants avaient fait le déplacement pour fêter son anniversaire. Ses collègues de l'ANR se souviennent encore d'elle lorsqu'elles travaillaient ensemble à AVIGNON. Irène est toujours en forme si ce n'est ses problèmes d'audition. Chaque année notre amie Françoise Ferrari lui remet un colis de friandises qu'elle sait apprécier.

Son souci : elle n'y entend plus très bien !

Doyenne des centenaires de l'ANR... de la MG... du Gard ...bientôt le Grand Chelem national !

Journée du Jeudi 14 Mars 2024 :

Un car de 50 curieux nous a véhiculés sur Marseille pour une visite de la grotte Cosquer et de la cathédrale de la Majorque.



Des chevaux



Un pingouin



Notre Groupe



La Cathédrale



L'intérieur

Féru de spéléologie maritime Henri Cosquer découvre la grotte en 1991 après d'innombrables plongées et finalement au bout d'un boyau sous marin de 117 m, dans les calanques de Marseille.

La grotte possède 500 œuvres d'art pariétal dont 11 espèces animales dessinées ou gravées sur les parois (chevaux, bisons, phoque, pingouin...) et de nombreux objets sculptés (dents de phoque ou d'ours, vertèbres de poisson percées pour faire des colliers ou parures...) ou de traces de foyer.

Avec le réchauffement climatique et la montée des eaux, l'ensemble des décors risquant de disparaître, il a été reconstitué pour le public, un fac simulé d'une partie de cet espace souterrain, afin de garder la mémoire de cette découverte engloutie, surprenante, car très éloignée des régions regroupant des sites archéologiques de même nature.

On parcourt « la grotte » pour une durée de 1h30, dans une ambiance souterraine, assis dans une corbeille d'un train électrique silencieux qui s'arrête à chaque curiosité représentée, en déclenchant au moment opportun, les commentaires appropriés à l'audiophone qui nous a été remis à l'entrée

Mis en appétit après ces curiosités, tous ensemble, sommes allés à un restaurant buffet sur le vieux port avec la perspective de la silhouette rassurante de la Bonne Mère.

Bien réputé pour redémarrer, c'est à pied qu'on peut s'approcher de la célèbre Cathédrale de Marseille dite de la Majorque.

C'est un édifice de type romano Byzantin évoquant l'Orient bâti à l'emplacement d'une première « vieille Major » du 4^{ème} siècle.

La première pierre est posée en 1852 par Louis Napoléon Bonaparte d'après le projet de Léon Vaudoyer. Cette période coïncide avec le développement de la marine à vapeur avec un trafic international qui engendre une croissance démographique de 160 000 âmes en 1830 à 550 000 à son achèvement.

Cette construction fût suivie et assurée par de nombreux architectes qui la termineront en 1893.

Lors des travaux de fondations, on découvre une 3^{ème} église paléochrétienne et un baptistère qui définissent l'ensemble comme les Cathédrales de Sainte Marie Majeure dite in fine « La Major ».

L'architecture et les matériaux utilisés (marbres de divers pays) confirment l'objectif de refléter la réputation multiculturelle de la ville.

Sa décoration intérieure est composée de marbre blanc, de porphyre, de mosaïques, de sculptures, de bronzes et 600 colonnes et colonnettes.

Le sol est majestueusement agencé de mosaïques géométriques sur toute sa surface parfaitement plane.

A cette époque c'est la plus grande et la plus majestueuse des cathédrales dans le monde. Parole de Marseillais !

Elle peut contenir 3000 personnes et sera classée monument historique en 1906.

JMK

Nouveaux adhérents venus nous rejoindre au premier semestre 2024



DUFEUTRELLE Christian
MONIER Isabelle
RABASTENS Guy
TRINQUIER Nicole

La Messe des truffes à Richerenches



La confrérie

Le 21 janvier dernier, nous étions 6 à assister à la Messe dite des Truffes à Richerenches.

Après avoir assisté à la traditionnelle vente aux enchères des truffes, récoltées lors de la quête, sur la place de la Mairie, chacun a pu savourer le grand repas gastronomique de l'espèce.

Nos amis Jacqueline et André SAMUEL, membres de la confrérie des Chevaliers du Diamant Noir nous accompagnaient comme chaque année.

Cependant compte tenu du peu de participants nous ne renouvelerons pas l'organisation de cette manifestation.

Il conviendra à chacun de s'inscrire directement à l'office de tourisme au 04 90 28 05 34 pour y participer à partir du mois de novembre.

Francette

Bénévoles, vous lisez bien

Le vendredi 5 avril nous nous sommes réunis avec les bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour distribuer les colis de Noël à nos aînés.

Comme chaque année vous êtes nombreux à nous remercier : par téléphone, par courrier lors de la remise du colis de friandises qui vous est remis par nos bénévoles!

Sans eux nous ne pourrions pas effectuer cette tâche qui nous tient à cœur, mais tout le monde prend de l'âge et les volontaires se font rares.

En remontant ...le temps, Raphaël se dévoue depuis 2008, France le suit, bien sûr chacun dans son secteur. Et puis il y a ceux qui continuent de distribuer des colis même après 85 ans.

Germaine (85 ans largement bien sonnés) rend toujours visite à son amie pour lui remettre un colis.

Ils sont 75 à sillonner les chemins du Vaucluse, (du Gard, des Bouches du Rhône départements limitrophes) pour venir vous rendre visite.

Cette année nous avons remis 139 colis.

Merci à tous, merci à ceux qui font un don, même modeste pour contribuer à notre action sociale.

Francette

Journée MARSEILLE CASSIS le Jeudi 12 Septembre 2024

Maximum 50 personnes attention seront inscrits en priorité les adhérents à l'ANR

Départ à 7h de Carpentras (gare routière) et 7h30 d'Avignon (CAP SUD Porte 4) pour une arrivée à Marseille à 9h45

10H00 : VISITE GUIDEE DE LA CITE RADIEUSE DU CORBUSIER

Elle est l'œuvre de l'architecte suisse Charles-Edouard Jeanneret, plus connu sous le nom de Le Corbusier. Première Unité d'Habitation (d'une série de 5), elle est construite de 1947 à 1952. Découvrez, en exclusivité, la Cité radieuse avec votre guide. Votre groupe visitera les différents espaces hall, rue commerçante et toit terrasse et aura également accès en exclusivité à un appartement classé Monument historique. La Cité radieuse est également classée Monument historique depuis juillet 2016 et inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. **Durée : 2h**



Continuation en direction de Cassis.

12H30 : PRISE DE LA NAVETTE DE CASSIS ALLER RETOUR

Départ : Avenue des Gorguettes

Point de dépose et de reprise des groupes : Avenue de la Viguerie

13H00 : DÉJEUNER À CASSIS

MENU :

Apéritif

Soupe de poisson

Daube provençale et penne

Dessert

¼ de vin et café



15H00 : DÉCOUVERTE LIBRE DE CASSIS

Cassis est un petit port de pêche, le village offre un attrait touristique par ses ruelles étroites, ses maisons de pêcheurs colorées, son port, ses bateaux et ses terrasses accueillantes.

16H00 : Départ pour le retour vers 18h00 à Avignon et 18h45 à Carpentras.

L'ANR participe au coût de la sortie. Les frais de guide sont compris dans le prix

Prix de la journée : **90 euros pour les adhérents**

Vous pouvez inviter vos ami(es) dans **la mesure des places disponibles: 110 euros pour les non-adhérents**

Bulletin d'inscription à découper suivant le pointillé à transmettre avant **le 30 août 2024**

Je rappelle qu'il est indispensable de renseigner le numéro de téléphone sur lequel on peut vous joindre, tout bulletin incomplet sera refusé.

Faire parvenir ce bulletin accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « ANR VAUCLUSE »

A l'adresse suivante : ANR 4 rue des quatre vents

84140-MONTFAVET

Sortie Marseille-Cassis du 12 septembre 2024

Mme, Mr.....Numéro de téléphone portable :

Nombre de personnes adhérentes : X 90 € = ci-joint chèque de :

Nombre de personnes non adhérentes : X 110 € =

Lieu de ramassage souhaité :

cocher la case souhaitée

CARPENTRAS gare routière à 7H

Cap Sud porte 4 à 7H30